

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 24

L'an deux mille vingt trois, le vingt-six juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt juin, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Bertrand BURNAUD, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD.

Absents donnant pouvoir : Jean-Pierre CITEAU a donné pouvoir à Michel VALLA, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST.

Absents excusés : Yvon BRIANCEAU, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Sophie CHATELIER, Pauline CAILLONNEAU et Isabelle LE BRUSQUET.

Absents : Odile DEGRANGE, Corinne BRAUD, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 29 mars 2023 : approbation : **délibération n° 26062023_01 approuvée à l'unanimité**
- Institution du reversement du produit de la taxe d'aménagement des zones d'activités à la Communauté de Communes du Pays des Achards : **délibération n° 26062023_02 approuvée à l'unanimité**
- Demande de subvention auprès du Département pour la restauration et sécurisation de l'Eglise Saint Jacques : **délibération n° 26062023_03 approuvée à l'unanimité**
- Demande de subvention auprès du Département de la Vendée pour l'aménagement d'une liaison cyclable et d'une passerelle entre les deux bourgs des Achards : **délibération n° 26062023_04 approuvée à l'unanimité**
- Lotissement Les Mares : autorisation de dépôt d'un permis d'aménager modificatif : **délibération n° 26062023_05 approuvée à l'unanimité**
- Lotissement Les Mares : prix de vente des parcelles et conditions d'acquisition et de revente des lots : **délibération n° 26062023_06 approuvée à l'unanimité**

- Création de vestiaires Football en modulaires pré-équipés – Autorisation de dépôt du permis de construire et lancement des marchés de travaux : **délibération n° 26062023_07 approuvée à l'unanimité (23 voix pour et 1 abstention)**
- Recensement des chemins ruraux : **délibération n° 26062023_08 approuvée à l'unanimité**
- Inventaire des chemins ruraux : convention avec la Fédération régionale des Chasseurs des Pays de la Loire et le Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Pays de la Loire : **délibération n° 26062023_09 approuvée à l'unanimité**
- Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 : **délibération n° 26062023_10 approuvée à la majorité (1 voix contre, 4 abstentions et 19 pour)**
- Subvention exceptionnelle sollicitée par ELAK : **délibération n° 26062023_11 approuvée à l'unanimité**
- Vente à l'amiable de l'ensemble immobilier cadastré section AP n°561(ancien CER) : **délibération n° 26062023_12 approuvée à l'unanimité**
- Convention de vente de goodies entre l'Office de Tourisme Intercommunal et la commune : **délibération n° 26062023_13 approuvée à l'unanimité**
- Modification du tableau des effectifs communaux : **délibération n° 26062023_14 approuvée à l'unanimité**